
Procès-verbal de la séance du Bureau du 6 février 2012

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 5 décembre 2011	(p. 5)
N° B-2012-2932 Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface de 1 875 mètres carrés, parcelle cadastrée BK 9 située au lieu-dit Sous Biézin appartenant aux consorts Monique, Catherine, Corinne et Sylvie Gerbod ainsi que Elisabeth Katchérian -	(p. 6)
N° B-2012-2933 Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de deux terrains agricoles d'une surface totale de 1 555 mètres carrés, parcelles cadastrées BR 38 et une partie de la BR 36 situées au lieu-dit Le Chatelard et appartenant aux consorts Claude Bergeret et Odette Ville -	(p. 6)
N° B-2012-2934 Bron - Acquisition, dans la copropriété Le Terraillon, d'un appartement de type F4 et d'une cave formant les lots n° 401 et 551, dans le bâtiment B, escalier 3, situés au 16, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Roger et Sophie Ros -	(p. 6)
N° B-2012-2935 Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 289, rue du Petit Guillermet et appartenant à M. Patrice Copan et Mme Françoise Di Vita -	(p. 6)
N° B-2012-2936 Caluire et Cuire - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin Wette Faÿs et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône -	(p. 6)
N° B-2012-2937 Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 11, chemin Vert et appartenant à M. Thierry Reynaud -	(p. 6)
N° B-2012-2938 Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue Jules Ferry et appartenant à la SAS Akerys Promotion -	(p. 6)
N° B-2012-2939 Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Henri Bouchard, angle rue du Prado et appartenant au Conseil général du Rhône -	(p. 6)
N° B-2012-2940 Lyon 2° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 26, cours Charlemagne et 5, rue Seguin et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -	(p. 6)
N° B-2012-2941 Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située impasse Docteur Jean Roux et 32, rue Général Brosset et appartenant à la SNC République -	(p. 6)
N° B-2012-2942 Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 46, rue Emile Zola et 30, rue Robert Reynier appartenant à l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) -	(p. 6)
N° B-2012-2943 Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées chemin de Chapoly et appartenant à la SCI Des Sources ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée -	(p. 6)

N° B-2012-2944	<i>Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Chapoly et appartenant aux conjoints Bony -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2945	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 12, rue Anatole France et appartenant aux conjoints Ducher -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2946	<i>Sathonay Camp - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 28-30, boulevard de l'Ouest et appartenant à M. Charles Magnin -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2947	<i>Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 60, rue Jules Guesde et appartenant aux sociétés CAP 106 et Jardins de Parilly ou à leurs substitués -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2948	<i>Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Deux Frères et de la rue du Clos Poncet -</i>	(p. 5)
N° B-2012-2949	<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte Ciel Nord - Acquisition des lots n° 33 et 6 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 4, rue Jean Bourgey et appartenant à M. Patrick Bret -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2950	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain sur laquelle sont édifiés un garage et un appentis situés 59, cours de la République et appartenant à M. Pierre Goujon -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2951	<i>Bron - Revente, à la Commune, d'un local commercial et d'un garage, formant les lots n° 755 et 918 de la copropriété Le Bellevue II situé au 14, rue Louis Pergaud, acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2952	<i>Bron - Cession à M. et Mme Roger et Sophie Ros, d'un appartement de type F4 formant le lot n° 212, dépendant du bâtiment B, escalier 11, de la copropriété La Caravelle situé 356, route de Genas -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2953	<i>Craponne - Cession à la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes d'une parcelle de terrain située rue Centrale -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2954	<i>Lyon 9° - Cession, à Alliad Habitat, de l'immeuble situé 35, rue Saint-Pierre de Vaise -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2955	<i>Oullins - Cession à Mme Sandra Rey-Gorez et à M. Jean-Yves Defourmy d'un local commercial et d'une cave, formant les lots n° 3 et 4 de la copropriété située au 20, avenue Jean Jaurès -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2956	<i>Saint Priest - Revente, à la Commune, d'un appartement de type T3 et d'une cave, formant les lots n° 70 et 80 de la copropriété située au 7, rue Victor Hugo, acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2957	<i>Sainte Foy lès Lyon - Revente, à Habitat et Humanisme Rhône, de l'immeuble situé chemin des Bottières -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2958	<i>Genay - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située chemin du Grand Rieu - Complément de la décision n° B-2010-1634 du Bureau du 5 juillet 2010 -</i>	(p. 5)
N° B-2012-2959	<i>Lyon 1er - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située place Tobie Robotel -</i>	(p. 5)
N° B-2012-2960	<i>Saint Priest - Déclassement et cession d'une parcelle cadastrée DN 21 et située 20, rue du Lyonnais à l'entreprise Vassivière ou de son représentant la SCI DEGEJIESS -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2961	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise de 1 225 mètres carrés située avenue Jean Moulin - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat de l'îlot 2, formé de 3 parcelles, situé entre la rue Général Charles Delestraint et l'avenue du 8 mai 1945 - Autorisation à donner à l'OPH Grand Lyon Habitat de déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire -</i>	(p. 5)
N° B-2012-2962	<i>Neuville sur Saône - Aménagement d'une zone d'activités économiques - Eviction de M. Alain Barret, exploitant agricole sur les terrains situés dans la zone en Champagne - Convention d'indemnisation -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2963	<i>Lyon 2° - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles cadastrées sous les numéros 43 et 44 de la section AY, situées 13, rue Claudius Collonge et 3, rue Dugas Montbel à Lyon 2° -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2964	<i>Lyon 3° - Autorisation donnée à l'entreprise générale GALLO de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 19, rue Paul Bert et cadastré sous le numéro 55 de la section AL -</i>	(p. 8)

N° B-2012-2965	<i>Lyon 3° - Lyon 7° - Oullins - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2966	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SACP d'HLM Rhône Saône Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2967	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2968	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2969	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Association le Foyer Notre Dame des Sans-Abris auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2970	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société foncière d'habitations économiques auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2971	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2972	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2973	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2974	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2975	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2976	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2977	<i>Appui à la conduite de démarches de participation citoyenne - Lot n° 4 : conception et mise en oeuvre d'ateliers citoyens ou conférences de citoyens - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2012-2978	<i>Prestation d'interprétariat et de traduction - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure adaptée selon l'article 30 du code des marchés publics -</i>	(p. 9)
N° B-2012-2979	<i>Entretien, réparation et fourniture de matériels de lavage - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N° B-2012-2980	<i>Fourniture de viandes et abats de boucherie, de porc, de volailles, de lapins et gibier frais ou réfrigérés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2981	<i>Lyon 2° - Plan climat - Volet habitat - Quartier Sainte Blandine - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'animation du programme d'éco-rénovation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2982	<i>Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Etudes techniques de faisabilité, d'accessibilité et de programmation pour le renouvellement urbain, immobilier et fonctionnel du Pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, en lien avec le développement urbain du quartier - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2983	<i>Lyon 4° - Aménagement de la place des Tapis - Attribution et autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 5)
N° B-2012-2984	<i>Vaulx en Velin - Villeurbanne - Carré de Soie - Mise en oeuvre du projet urbain - Mission d'études, d'expertises et de conseils - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2985	<i>Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Aménagement de la voie nouvelle V19 - Travaux - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2986	<i>Fleurieu sur Saône - Neuville sur Saône - Rénovation et extension de la station d'épuration de Fleurieu-Neuville sur Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 9)

N° B-2012-2987	<i>Meyzieu - Réalisation des aménagements permettant de garantir la conformité de la station d'épuration vis-à-vis de la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 9)
N° B-2012-2988	<i>Lyon 7° - Bail emphytéotique au profit de l'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris d'un immeuble situé 3, rue du Père Chevrier - Prolongation de bail -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2989	<i>Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre Véolia et la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2990	<i>Grand parc de Miribel Jonage - Financement du poste de directeur de projet culture et cohésion sociale - Attribution d'une subvention à la Société d'économie mixte pour la gestion et l'animation des équipements de plein air et de loisirs (SEGAPAL) -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2991	<i>Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo (Japon) -</i>	(p. 11)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 06 février 2012 à 10 h 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 30 janvier 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G., Sangalli.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à Mme David M.), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Bouju, Assi.

Absents non excusés : MM. Barge, Charles, Vesco, Lebuhotel.
(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 5 décembre 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 5 décembre 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-2948 - Villeurbanne - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Deux Frères et de la rue du Clos Poncet - Direction de la voirie -

N° B-2012-2958 - Genay - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située chemin du Grand Rieu - Complément de la décision n° B-2010-1634 du Bureau du 5 juillet 2010 - Direction de la voirie -

N° B-2012-2959 - Lyon 1er - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située place Tobie Robatel - Direction de la voirie -

N° B-2012-2961 - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise de 1 225 mètres carrés située avenue Jean Moulin - Cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat de l'îlot 2, formé de 3 parcelles, situé entre la rue Général Charles Delestraint et l'avenue du 8 mai 1945 - Autorisation à

donner à l'OPH Grand Lyon Habitat de déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire - Direction de la voirie -

N° B-2012-2983 - Lyon 4° - Aménagement de la place des Tapis - Attribution et autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-2948, B-2012-2958, B-2012-2959, B-2012-2961 et B-2012-2983. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur en remplacement de M. le Vice-Président Abadie absent : Monsieur le Président, monsieur le Vice-Président Abadie ayant du s'absenter, il m'a demandé de rapporter les dossiers à sa place, je vais donc commencer par le numéro B-2012-2948.

Le dossier n° B-2012-2948 à Villeurbanne concerne l'acquisition, à titre gratuit, et le classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue des Deux Frères et de la rue du Clos Poncet.

Le dossier n° B-2012-2958 à Genay concerne le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire située chemin du Grand Rieu. Il s'agit d'un complément de la décision n° B-2010-1634 du Bureau du 5 juillet 2010 : suite à la réception du document d'arpentage définitif réalisé par un géomètre, il s'avère que la surface déclassée en 2010 est inférieure de 11 mètres carrés à la surface qui a été réellement désaffectée chemin du Grand Rieu. C'est une simple régularisation.

Le dossier n° B-2012-2959 à Lyon 1er concerne le déclassement et la cession d'une partie du domaine public communautaire place Tobie Robatel pour un montant de 5 500 €.

Le dossier n° B-2012-2961 à Vaulx en Velin, ZAC de la Grappinière, concerne la reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise de 1 225 mètres carrés avenue Jean Moulin. Il y a aussi une cession à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat de l'îlot 2, formé par 3 parcelles, situé entre la rue Général Charles Delestraint et l'avenue du 8 mai 1945. C'est donc une autorisation donnée à l'OPH Grand Lyon Habitat pour déposer une ou plusieurs demandes de permis de construire. Pour information, le prix est de 150 € HT pour les logements et 120 € HT pour les commerces par mètres carrés de SHON avec une dépollution par la Communauté urbaine de la partie du terrain sur laquelle était positionnée une carrosserie.

Le dossier n° B-2012-2983 à Lyon 4° concerne l'aménagement de la place des Tapis. Il s'agit de l'attribution et l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours et l'indemnisation des membres libéraux du jury. Le marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la place des Tapis a été attribué au groupement AtelierVilles et Paysages/EgisFrance/L'atelierLumière/Diluvial a été attribué pour un montant de 309 440,70 € HT, soit 370 091,07 € TTC. On autorise l'indemnisation des membres du jury sur la base des dispositions de la délibération du Conseil du 23 septembre 2002. Voilà monsieur le Président pour les dossiers de monsieur le Vice-Président Abadie.

M. LE PRESIDENT : Merci, Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN en remplacement de M. le Vice-Président Abadie absent.

N° B-2012-2932 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface de 1 875 mètres carrés, parcelle cadastrée BK 9 située au lieu-dit Sous Biézin appartenant aux conjoints Monique, Catherine, Corinne et Sylvie Gerbod ainsi que Elisabeth Katchérian - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2933 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Acquisition de deux terrains agricoles d'une surface totale de 1 555 mètres carrés, parcelles cadastrées BR 38 et une partie de la BR 36 situées au lieu-dit Le Chatelard et appartenant aux conjoints Claude Bergeret et Odette Ville - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2934 - Bron - Acquisition, dans la copropriété Le Terrailon, d'un appartement de type F4 et d'une cave formant les lots n° 401 et 551, dans le bâtiment B, escalier 3, situés au 16, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Roger et Sophie Ros - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2935 - Cailloux sur Fontaines - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 289, rue du Petit Guillemet et appartenant à M. Patrice Copan et Mme Françoise Di Vita - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2936 - Caluire et Cuire - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin Wette Faÿs et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2937 - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 11, chemin Vert et appartenant à M. Thierry Reynaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2938 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 8, rue Jules Ferry et appartenant à la SAS Akerys Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2939 - Fontaines Saint Martin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Henri Bouchard, angle rue du Prado et appartenant au Conseil général du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2940 - Lyon 2° - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 26, cours Charlemagne et 5, rue Seguin et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2941 - Rillieux la Pape - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située impasse Docteur Jean Roux et 32, rue Général Brosset et appartenant à la SNC République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2942 - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 46, rue Emile Zola et 30, rue Robert Reynier appartenant à l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2943 - Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées chemin de Chapoly et appartenant à la SCI Des Sources ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2944 - Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Chapoly et appartenant aux conjoints Bony - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2945 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située 12, rue Anatole France et appartenant aux conjoints Ducher - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2946 - Sathonay Camp - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 28-30, boulevard de l'Ouest et appartenant à M. Charles Magnin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2947 - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 60, rue Jules Guesde et appartenant aux sociétés CAP 106 et Jardins de Parilly ou à leurs substitués - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2949 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte Ciel Nord - Acquisition des lots n° 33 et 6 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 4, rue Jean Bourgey et appartenant à M. Patrick Bret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2950 - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain sur laquelle sont édifiés un garage et un appentis situés 59, cours de la République et appartenant à M. Pierre Goujon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2951 - Bron - Revente, à la Commune, d'un local commercial et d'un garage, formant les lots n° 755 et 918 de la copropriété Le Bellevue II situé au 14, rue Louis Pergaud, acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2952 - Bron - Cession à M. et Mme Roger et Sophie Ros, d'un appartement de type F4 formant le lot n° 212, dépendant du bâtiment B, escalier 11, de la copropriété La Caravelle situé 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2953 - Craponne - Cession à la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes d'une parcelle de terrain située rue Centrale - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2954 - Lyon 9° - Cession, à Alliad Habitat, de l'immeuble situé 35, rue Saint-Pierre de Vaise - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2955 - Oullins - Cession à Mme Sandra Rey-Gorez et à M. Jean-Yves Defourny d'un local commercial et d'une cave, formant les lots n° 3 et 4 de la copropriété située au 20, avenue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2956 - Saint Priest - Revente, à la Commune, d'un appartement de type T3 et d'une cave, formant les lots n° 70 et 80 de la copropriété située au 7, rue Victor Hugo, acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement pour le compte de la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2957 - Sainte Foy lès Lyon - Revente, à Habitat et Humanisme Rhône, de l'immeuble situé chemin des Bottières - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2960 - Saint Priest - Déclassement et cession d'une parcelle cadastrée DN 21 et située 20, rue du Lyonnais à l'entreprise Vassivière ou de son représentant la SCI DEGEJIESS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2962 - Neuville sur Saône - Aménagement d'une zone d'activités économiques - Eviction de M. Alain Barret, exploitant agricole sur les terrains situés dans la zone en Champagne - Convention d'indemnisation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2988 - Lyon 7° - Bail emphytéotique au profit de l'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris d'un immeuble situé 3, rue du Père Chevrier - Prolongation de bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-2932 à B-2012-2947, B-2012-2949 à B-2012-2957, B-2012-2960, B-2012-2962 et B-2012-2988. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai divers dossiers en acquisition foncière. Les dossiers n° B-2012-2938, B-2012-2939, B-2012-2941, B-2012-2942, B-2012-2943, B-2012-2944, B-2012-2946 et B-2012-2947 concernent les Communes de Décines Charpieu, Fontaines Saint Martin, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Shonay Camp et Vénissieux, il s'agit de l'acquisition de terrains nécessaire à des aménagements de voirie de proximité pour un total de 2 342 mètres carrés et ces terrains seront acquis à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2012-2935, B-2012-2937, B-2012-2945 et B-2012-2950 concernent les Communes de Cailloux sur Fontaines, Charbonnières les Bains, Saint Priest et Villeurbanne. Il s'agit aussi d'acquisitions pour une surface de 292 mètres carrés, nécessaires à des aménagements de voirie de proximité et ces terrains seront acquis au prix de 43 950 €.

Le dossier n° B-2012-2934 concerne, dans le cadre de l'ORU de Bron, l'acquisition d'un logement, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 81 000 €.

Le dossier n° B-2012-2936 à Caluire et Cuire concerne l'acquisition auprès de l'OPH du Rhône, dans le cadre de la liquidation de la ZAC Saint-Clair, d'un terrain d'une surface de 4 mètres carrés. Cette acquisition se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2012-2940 à Lyon 2° concerne l'acquisition auprès des Hospices civils de Lyon (HCL), dans le cadre de la politique de l'habitat, de 2 parcelles de terrain. Ce terrain sera mis à disposition d'un organisme social, et permettra la production de logements sociaux, notamment 5 PLAI et 12 PLUS. Ce terrain sera acquis pour un montant de 380 000 €.

Le dossier n° B-2012-2949 à Villeurbanne concerne, dans le cadre de la ZAC des Grattes-Ciel Nord, l'acquisition d'un appartement, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 90 000 €.

Les dossiers n° B-2012-2932 et B-2012-2933 à Décines Charpieu concernent le grand projet d'accessibilité au site du Montout. Il s'agit de l'acquisition de 3 430 mètres carrés de terrain agricole pour un montant de 3 430 €.

Concernant les cessions, le dossier n° B-2012-2953 à Craponne concerne la cession à la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes dans le cadre de l'aménagement de logements sociaux, d'une parcelle de 746 mètres carrés pour un montant de 327 500 € HT. Cela permettra d'ailleurs de faire 18 logements sociaux.

Le dossier n° B-2012-2955 à Oullins concerne la ZAC de la Saulaie, dans le cadre de la revitalisation économique du quartier. Il s'agit de céder un local commercial ainsi qu'une cave aux consoeurs Rey et Defourny pour un montant de 45 000 €.

Le dossier n° B-2012-2956 à Saint Priest concerne la cession à la Commune, suite à préemption, dans le cadre de l'ORU de Saint Priest d'un logement, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 120 000 €.

Le dossier n° B-2012-2951 à Bron concerne la revente à la Commune, suite à préemption, pour la maîtrise de locaux commerciaux dans le cadre de Bron Terrailon, d'un local commercial, d'un garage et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 59 000 €.

Le dossier n° B-2012-2954 à Lyon 9° concerne la revente à Alliad Habitat pour la réalisation de logements sociaux, d'un immeuble pour un montant de 953 820 €.

Le dossier n° B-2012-2957 à Sainte Foy les Lyon concerne la revente, suite à préemption, à Habitat et Humanisme Rhône, dans le cadre de la réalisation d'un logement social, d'une maison pour un montant de 135 000 €.

Le dossier n° B-2012-2952 à Bron concerne dans le cadre de l'ORU de Bron la revente d'un logement pour un montant de 81 000 €, à la famille Ros.

Le dossier n° B-2012-2960 à Saint Priest concerne le transfert de l'activité de l'entreprise Vassivière et la mise à disposition d'un terrain de 2 039 mètres carrés, cédé au prix de 330 000 €.

Le dossier n° B-2012-2988 à Lyon 7° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'association Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris, d'un immeuble. La prolongation serait de 25 ans, la durée initiale étant de 40 ans ce qui ferait que cette mise à disposition par bail se terminerait le 31 mars 2065.

Le dossier n° B-2012-2962 à Neuville sur Saône concerne la réserve foncière dans la zone en Champagne. Il s'agit du paiement d'une éviction auprès d'un agriculteur pour un montant de 7 548,92 €.

Voilà, Monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2954 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales) et M. Buna s'étant abstenu lors du vote des dossiers n° B-2012-2932 et B-2012-2933.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-2963 - Lyon 2° - Autorisation donnée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles cadastrées sous les numéros 43 et 44 de la section AY, situées 13, rue Claudius Collonge et 3, rue Dugas Montbel à Lyon 2° - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2964 - Lyon 3° - Autorisation donnée à l'entreprise générale GALLO de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 19, rue Paul Bert et cadastré sous le numéro 55 de la section AL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2965 - Lyon 3° - Lyon 7° - Oullins - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-2963 à B-2012-2965. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2963 à Lyon 2° vise à autoriser l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône à déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les biens communautaires cadastrés sous les numéros 43 et 44 de la section AY et situés 13, rue Claudius Collonge et 3, rue Dugas Montbel à Lyon 2°, en vue de réaliser un bâtiment à usage de foyers "jeunes actifs".

Le dossier n° B-2012-2964 à Lyon 3° concerne l'autorisation donnée à l'entreprise générale GALLO de déposer une demande de permis de construire situé 19, rue Paul Bert à Lyon 3°, en vue de la réalisation d'un programme de logements.

Le dossier n° B-2012-2965 à Lyon 3° concerne l'autorisation de déposer des demandes de permis de démolir au 8, rue du Vinatier et 220-222, cours Lafayette, dans le 7° arrondissement

au 41, avenue Debourg et à Oullins, 50 bis, rue Pierre Sémard et Vaulx en Velin, 37, avenue George Rouge.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-2966 - Garanties d'emprunts accordées à la SACP d'HLM Rhône Saône Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2967 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2968 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2969 - Garanties d'emprunts accordées à l'Association le Foyer Notre Dame des Sans-Abris auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2970 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société foncière d'habitations économiques auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2971 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2972 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2973 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2974 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2975 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2976 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-2966 à B-2012-2976. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président, quelques dossiers sur les garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2012-2966 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SACP d'HLM Rhône Saône Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 59 logements à construire

dont 40 PLUS, 6 PLAI et 13 PLS. Le montant total garanti est de 4 519 216 €

Le dossier n° B-2012-2967 porte sur les garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Vilogia, le prêteur étant la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 232 logements en acquisition dont 186 PLUS, 36 PLAI, 10 PEXE. Le montant total garanti est de 13 157 066 €

Le dossier n° B-2012-2968 concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat, le prêteur étant la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 263 logements à réhabiliter et le montant total garanti est de 3 285 250 €

Le dossier n° B-2012-2969 concerne les garanties d'emprunts accordées à l'Association le Foyer Notre Dame des Sans-Abris, le prêteur étant la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 263 logements à réhabiliter et le montant total garanti est de 2 832 388 €

Le dossier n° B-2012-2970 concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Société foncière d'habitations économiques, le prêteur étant le Crédit foncier de France. Les emprunts concernent 10 logements à construire en PLS et la quotité de la garantie est de 85 %. Le montant total garanti est de 1 337 050 €

Le dossier n° B-2012-2971 concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle, le prêteur étant la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 85 logements en acquisition dont 67 PLUS, 18 PLAI. Le montant total garanti est de 8 713 350 €

Les 5 dossiers qui suivent, n° B-2012-2972 à B-2012-2976 concernent les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia, le prêteur étant le Crédit foncier de France. Les emprunts concernent 519 logements acquis en PLS. La quotité de la garantie est 85 % et le montant total garanti est de 32 527 378 €

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2968 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2012-2977 - Appui à la conduite de démarches de participation citoyenne - Lot n° 4 : conception et mise en oeuvre d'ateliers citoyens ou conférences de citoyens - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte le dossier n° B-2012-2977. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande concernant la conception et la mise en oeuvre d'ateliers citoyens ou conférences de citoyens. Ce lot est attribué à la SARL Missions Publiques et porte sur la conception et la mise en oeuvre d'ateliers citoyens, de conférences de citoyens. Ce sont les terminologies pour désigner le même type de méthode.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ? Moi je préfère celle de consensus car cela aboutit et on peut avoir quelquefois un débat citoyen sans que le consensus à la fin soit réussi. Pour moi, c'est évidemment plus désagréable.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2012-2978 - Prestation d'interprétariat et de traduction - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure adaptée selon l'article 30 du code des marchés publics - Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Daclin rapporte les dossiers n° B-2012-2978. Monsieur Daclin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur en remplacement de M. le Vice-Président Daclin absent : Monsieur le Président, à l'instar de madame la Vice-Présidente Vullien, monsieur le Vice-Président Daclin m'a soustrait le dossier relatif à l'autorisation de signer un marché de prestations pour l'interprétariat et de traduction.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD en remplacement de M. le Vice-Président Daclin absent.

N° B-2012-2979 - Entretien, réparation et fourniture de matériels de levage - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2012-2986 - Fleurieu sur Saône - Neuville sur Saône - Rénovation et extension de la station d'épuration de Fleurieu-Neuville sur Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Direction de l'eau -

N° B-2012-2987 - Meyzieu - Réalisation des aménagements permettant de garantir la conformité de la station d'épuration vis-à-vis de la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2012-2979, B-2012-2986 et B-2012-2987. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2012-2979 concerne l'entretien, la réparation et la fourniture de matériels de levage. Il s'agit du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer le marché. Il y a 2 lots pour 4 ans. Un montant total de 450 000 € est estimé.

Le dossier n° B-2012-2986 à Fleurieu sur Saône et Neuville sur Saône concerne la rénovation et l'extension de la station d'épuration qui est en cours et presque terminée, mais cela concerne un avenant au marché de maîtrise d'oeuvre avec la société Merlin dû à des difficultés de réalisation qui ont généré un allongement complémentaire de la mission. Ainsi, le montant est de 29 480 €

Le dossier n° B-2012-2987 à Meyzieu concerne la mise en conformité de la station d'épuration. Il s'agit d'un avenant de maîtrise d'œuvre dû à des contraintes réglementaires qui a conduit à la nécessité d'élargir le périmètre d'intervention. Le montant est de 24 000 € HT, toujours avec le cabinet Merlin/AFFAA Architecture.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2012-2980 - Fourniture de viandes et abats de boucherie, de porc, de volailles, de lapins et gibier frais ou réfrigérés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crédoz rapporte le dossier n° B-2012-2980. Monsieur Crédoz, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRÉDOZ, rapporteur : Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour des marchés de fourniture de viandes et abats de boucherie, de porc, de volailles, de lapins et gibier. Il est indiqué dans le dossier qu'il s'agit de viande fraîche. Il y a 2 lots, un avec un maximum de 90 000 € et un deuxième pour les volailles de 30 000 €. Ainsi, il s'agit de l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer les marchés.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ? On félicite d'ailleurs monsieur le Vice-Président Crédoz pour sa signature très efficace concernant le Grand Stade.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CREDOZ.

N° B-2012-2981 - Lyon 2° - Plan climat - Volet habitat - Quartier Sainte Blandine - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'animation du programme d'éco-rénovation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte le dossier n° B-2012-2981. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Comme vous le savez, on va délibérer la semaine prochaine en Conseil de communauté sur les 5 dossiers concernant le plan climat et particulièrement ceux concernant le volet habitat. Le dossier qui vous est proposé est en fait un début de commencement de mise en œuvre sur le quartier Saint Blandine où nous votons un crédit pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les habitants du quartier Sainte Blandine dans le cadre de la délibération du plan climat habitat qui sera voté la semaine prochaine afin de pouvoir démarrer au plus tôt.

M. LE PRESIDENT : Il faudrait commencer rapidement. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

N° B-2012-2982 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Etudes techniques de faisabilité, d'accessibilité et de programmation pour le renouvellement urbain, immobilier et fonctionnel du Pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu, en lien avec le développement urbain du quartier - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier n° B-2012-2982. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Je rappelle les défis que la Part-Dieu doit surmonter, notamment la restructuration, le confortement du hob ferroviaire. Il y a une longue liste d'études qui ont été menées sur l'accessibilité du quartier, sur les hypothèses par rapport au pôle d'échange multimodal. Maintenant, il est proposé de passer à une analyse plus précise sur les conditions de faisabilité technique programmatique foncière et pré-opérationnelle concernant le projet de restructuration et d'extension de la gare de la Part Dieu. La commission permanente d'appel d'offres a désigné un groupement pour nous aider à réfléchir. Il s'agit d'EGIS et du SYTRAL pour la somme de 1 124 861,92 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Brachet, Da Passano et Daclin (pouvoir M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2982 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2012-2984 - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Carré de Soie - Mise en œuvre du projet urbain - Mission d'études, d'expertises et de conseils - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Missions territoriales -

N° B-2012-2989 - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Approbation de la convention de mécénat entre Véolia et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2012-2984 et n° B-2012-2989. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Le premier dossier concerne le projet d'art public que je pourrais rapporter avec madame la Vice-Présidente Nadine Gelas. Il s'agit de l'approbation de la convention de mécénat entre Véolia et la Communauté urbaine de Lyon concernant le projet directeur des rives de Saône pour un montant de 200 000 € net de taxes.

Le dossier n° B-2012-2989 concerne un marché de mission d'études. Il s'agit d'un nouveau marché d'études du projet du Carré de Soie qui doit permettre de garantir la cohérence du projet et de renforcer le volet environnemental de cet important projet d'agglomération. Il s'agit par cette décision d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de prestations pour un montant annuel minimum de 170 000 € HT et maximum de 510 000 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2012-2985 - Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) - Aménagement de la voie nouvelle V19 - Travaux - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-2990 - Grand parc de Miribel Jonage - Financement du poste de directeur de projet culture et cohésion sociale - Attribution d'une subvention à la Société d'économie mixte pour la gestion et l'animation des équipements de plein air et de loisirs (SEGAPAL) - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Besson rapporte les dossiers n° B-2012-2985 et n° B-2012-2990. Madame Besson, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente BESSON, rapporteur : Le premier dossier concerne une autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du Grand projet de ville à Vénissieux et plus particulièrement l'aménagement de la voie nouvelle V19. En effet, dans le cadre du mandat qui lui a été notifié, la SERL a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des marchés relatifs aux travaux d'aménagements de la voie nouvelle V 19. 4 lots ont été allotés. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Directeur général de la SERL, mandataire de la Communauté urbaine, à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales.

Le deuxième dossier concerne le grand parc de Miribel Jonage et plus particulièrement le financement du poste de directeur de projet culture et cohésion sociale et par conséquent une attribution de subvention à la SEGAPAL et ce, dans le cadre du CUCS de la Communauté urbaine. En effet, ce poste sera financé par plusieurs partenaires dont la CAFAL, la Région, le Département du Rhône, la Communauté urbaine, le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc de Miribel Jonage et enfin la SEGAPAL. Il est important de rappeler que ce poste est financé dans le cadre du CUCS notamment pour le développement d'un volet culturel et la poursuite des actions d'insertion en direction des publics éloignés de l'emploi. Vous savez depuis très longtemps que la SEGAPAL accompagne des jeunes sur des chantiers d'insertion à Miribel Jonage et contribue à l'amélioration de la sécurité par la consolidation des dispositifs de prévention de sécurité ainsi que l'amélioration de l'accessibilité des circulations et des équipements de loisirs. Les financeurs ont souhaité conforter le rôle de ce directeur qui aujourd'hui va pouvoir coordonner les actions d'agglomérations pour faciliter l'accès au parc des populations issues des quartiers populaires. L'enjeu est également de pouvoir se faire déplacer des populations de ces quartiers et de les inciter à découvrir toutes les richesses de cet espace et les aider à diversifier leur pratique dans un environnement sûr, améliorer l'information des structures de l'éducation populaire des quartiers sur les activités menées et enfin mettre en place des actions innovantes sur le parc Miribel Jonage afin d'atteindre les objectifs du CUCS.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Da Passano et Daclin (pouvoir M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2982 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BESSON.

N° B-2012-2991 - Mandat spécial accordé à Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo (Japon) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte le dossier n° B-2012-2991. Madame Frih, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Monsieur le Président, ce projet de décision concerne un mandat spécial pour madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze qui a été invitée à participer à l'exposition internationale réseau Smart qui se déroulera du 29 février au 3 mars 2012 à Tokyo (Japon).

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

La séance est levée à 11 heures 50.
